



Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

mars 2021
à avril 2022

Durée des travaux:

8 mois
gros œuvre

6 mois
d'aménagements extérieurs

Montant global:

CHF **4'310'000.-^{HT}**

Effectif moyen:

Béton: **4'700**m³

20 pers.

Radier: **1150** m³

Murs: **950** m³

Dalles: **2'400** m³

Aménagement
extérieur: **200** m³

Surface totale:

1'640m²

Surface brute de plancher:

7'950m²

Terrassement:

18'000m³

Coffrage:

20'000m²

Acier d'armatures: **560'000** kg

Éléments préfabriqués: **303** piliers préfabriqués
32 escaliers préfabriqués

Constructions métalliques: **26'000** kg

MISSION D'INDE

Chemin des Crêts de Pregny, 1218 Pregny-Chambésy (GE)

Type de marché:

Privé, maçonnerie, béton armé

Caractéristique:

Destiné à accueillir une section consulaire pour la Mission permanente de la République de l'Inde, ce bâtiment administratif a été construit sur quatre niveaux sur rez avec un sous-sol de deux niveaux de parking.

Le système porteur est en béton armé (dalles, piliers et murs). A l'entrée, un porte-à-faux variable entre 3.5 et 5.5 mètres a été construit.

Dans la salle de conférence principale, le bureau De Giuli & Portier architectes SA a prévu deux systèmes porteurs différents pour garantir la reprise des efforts verticaux et franchir une portée d'environ 16 mètres avec d'une part, une structure mixte acier-béton et d'autre part, un grand voile en béton armé.

Une charpente métallique a été mise en place pour créer un abri de toiture sur 30 mètres de long et de 1.5 à 3 mètres de large.



Intervenants:

Maître de l'ouvrage

Mission permanente de la République de l'Inde

Entreprise Totale

Implenia Suisse SA
Chemin de l'Echo 1, 1213 Onex
058 474 20 20

Exécution

INDUNI & Cie SA
Avenue des Grandes-Communes 6
1213 Petit-Lancy

Conducteur de Travaux

MONACO Jean-Christophe
079 701 60 45
MORAND Adrien – 079 701 60 42

Contremaître

PINTO Pedro Miguel – 076 365 68 92

Architectes

De Giuli & Portier architectes SA
Chemin de l'Echo 3, 1213 Onex
ROULY Sébastien – 022 879 05 90

Ingénieurs civils

ZS ingénieurs civils SA
Rue des Grand'Portes 2, 1213 Onex
SIMONETTI Enrico – 022 879 55 66

Compétences en matière de protection de l'environnement:

Air :

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001 ; Respectons notre sol, 2008).

Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

Arbres :

Mesures de protection des arbres sis à proximité des travaux, selon la Directive cantonale y relative (DGNP, 2008).

Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6
Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1
Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99
email: info@induni.ch - www.induni.ch